

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers
en exercice : 12
présents : 09

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **dix-sept décembre**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2024

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VOLPE Marc, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, VIARD Richard.

Excusés : VIARD GAUDIN Murielle, GACHET Edith, MAQUER Françoise.

Pouvoirs : Mme VIARD GAUDIN Murielle donne pouvoir à M. PELLISSIER Laurent ; Mme GACHET Edith donne pouvoir à VOLPE Marc.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan

OBJET : FINANCES PUBLIQUES

TARIFS 2025 - REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;

CONSIDERANT que les collectivités territoriales peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire, que ces actes unilatéraux sont précaires et peuvent être révoqués à tout moment par la personne publique propriétaire ;

CONSIDERANT qu'ils ne confèrent pas de droits réels à l'occupant et sont soumis au paiement d'une redevance.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

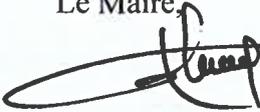
- **ADOPTE** pour 2025 les mêmes tarifs que l'année précédente :

Type d'occupation		1	2
		Tarif par jour	Tarif par an (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre)
A	Terrasse mobile (avec élément de délimitation)	2 € / m ²	5 € / m ²
B	Attraction foraine	20 €	-
C	Cirque	20 €	-
D	Autorisation spéciale par commerce fixe (limitée à 4/saison estivale)	Exempté	Exempté
E1	Véhicule automobile affecté à la destination commerciale	2 € / m ²	150 €
E2	Stand affecté à la destination commerciale	2 € / m ²	-
F	Terrasse fixe couverte	-	40,00€ / m ²
G	Autorisation spéciale pour les associations	Exempté	Exempté

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,



Alain GINIES





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE ALLEMONT

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_17_12_24_25
Objet :	Tarifs 2025 - redevances ODP
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.2 - Autres
Identifiant unique :	038-213800055-20241217-DEL_17_12_24_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 038-213800055-20241217-DEL_17_12_24_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	906 o
Document principal (Délibération) Nom original : del 17 12 24 25.pdf Nom métier : 99_DE-038-213800055-20241217-DEL_17_12_24_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	260.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2024 à 14h00min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2024 à 14h00min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2024 à 14h01min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2024 à 14h01min15s	Reçu par le MI le 2024-12-20